COMPTE RENDU DE REUNION - SEANCE DU 26 MARS 2022

Le 26 mars 2022 à 11 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Anne COURTIAL, Maire.

Présents : Mélanie COT, Anne COURTIAL, Didier GABRIEL, Marie-Dominique SELETTI

Absente excusée : Virginie BROS-FACER

Secrétaire de séance : Mélanie COT

A l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Délibération : Demande de FAL projet centre du village ;
- Délibération : Demande de FRI projet centre du village ;
- Questions diverses ;
- Date prochaine séance du Conseil Municipal.

Désignation du secrétaire de séance

Madame Mélanie COT est désignée secrétaire de séance.

Votants : 5 **Votes pour : 5** **Votes contre : 0** **Abstentions : 0**

En premier lieu, Madame la Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mr Vincent CAINAUD de sa fonction de Conseiller Municipal.

Délibération : Demande de FDAL et de FRI projet centre du village

Les devis concernant la maçonnerie et la mise en sécurité des espaces verts ont déjà été priorisés lors du conseil municipal du 5 mars dernier. Le Conseil avait demandé l'obtention de nouveaux devis concernant le mobilier urbain.

Les demandes de devis auprès de fournisseurs locaux n'ont pas aboutis. Madame la Maire propose au Conseil de ne pas engager cet investissement pour cette année et de prendre le temps de l'année en cours pour affiner le projet.

Elle propose donc au Conseil de solliciter une demande de subvention auprès de la région et du département relative au projet de revitalisation du centre de Castex, selon le volet : « mise en sécurité des biens – maçonnerie et espaces verts ».

Le projet centre de village de mise en sécurité des biens - maçonnerie et espaces verts s'élève à 7 005.00 euros HT soit 8 406 euros TTC.

DEPENSES	
DESCRIPTION	**MONTANT**
Maçonnerie : **Mise en sécurité des bâtis**	1 300.00 € HT
Espaces verts : **Mise en sécurité**	5 705.00 € HT
TOTAL HT	**7 005.00 € HT**
TVA	1 401.00 € HT (260 €+1 141 €)
TOTAL avec TVA	**8 406.00 € TTC**

RECETTES	
ORIGINE	**MONTANT**
Région FRI 30 %	2 101.50 €
Département FDAL 30%	2 101.50 €
Autofinancement	4 203.00 € dont 1 401 € de TVA)
TOTAL	8 406.00 €

Madame la Maire propose de passer au vote afin :
- de valider ce plan de financement réalisé à partir des devis suivants :
 * devis d'un montant de 5 705.00 € hors taxes de l'entreprise M.E.V. Paysages ;
 * devis d'un montant de 1 300.00 € hors taxes de l'entreprise SANS Christophe ;
- d'autoriser Madame la Maire à réaliser une demande de subvention auprès de la Région au titre du FRI 2022 d'un montant de 2 101.50 € ;
- d'autoriser Madame la Maire à réaliser une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ariège au titre du FDAL 2022 d'un montant de 2 101.50 € ;
- d'autoriser Madame la Maire à signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

Le Conseil Municipal procède au vote pour l'approbation du compte rendu.

Votants : 5 **Votes pour : 5** **Votes contre : 0** **Abstentions : 0**

Date prochaine séance du Conseil Municipal

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au 11 avril à 19h

La séance est levée à 11h30.

Fait à Castex, le 29 mars 2022

Madame La Maire,
Anne COURTIAL

MAIRIE DE CASTEX